






Horaires de la déchetterie

Fermé les jours fériés	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre		Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	
	matin	après-midi	matin	après-midi
Lundi	Fermé	4h00 - 9h00	Fermé	4h00 - 8h00
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	9h00 - 12h00	4h00 - 8h00	9h00 - 12h00	4h00 - 8h00
Judi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h00 - 12h00	4h00 - 8h00	9h00 - 12h00	4h00 - 8h00
Samedi	9h00 - 12h00	4h00 - 9h00	9h00 - 12h00	4h00 - 8h00

Accès aux habitants de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles sur présentation obligatoire de votre carte au gardien. Un doute, un renseignement... 2 numéros à retenir : Déchetterie : 02 47 56 56 55 • Service environnement : 02 47 29 81 81

CONSEILS PRATIQUES

Quelques conseils pour faire encore mieux

-  **Merci d'utiliser les sacs jaunes transparents pour faire votre tri.** Ces sacs sont disponibles gratuitement auprès de votre mairie. L'utilisation d'autres sacs, même leur rassemblement, pose problème : confusions lors de la collecte, et des problèmes techniques sur la chaîne de tri.
-  **Merci de sortir votre cassette verte régulièrement.** Les semaines impaires, elle peut également servir à y déposer vos journaux, magazines, prospectus.
-  **Les bouteilles d'huile en plastique comme les boîtes à café et les briquelettes en polystyrène ne sont pas recyclées.** En revanche, les bouteilles d'huile en verre et les boîtes à café en carton sont recyclables. Ce sont des exemples parmi tant d'autres...
-  **Ne pas laisser de restes alimentaires dans les boîtes de conserve,** cependant il est inutile de les laver ou de retirer les étiquettes. En effet, il suffit de retirer le plus gros des déchets.
-  **Au 24 avril 2003, plus de 400 composteurs ont été mis à disposition des foyers du territoire de Gâtine et Choisilles.** Environ 9,5 % des foyers sont ainsi équipés et trient leurs déchets fermentescibles (épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café...) ce qui contribue ainsi à diminuer le poids des ordures ménagères, tout en produisant du compost. Pour vous en procurer, contactez le service environnement au : 02 47 29 81 81



Le Chêne Baudet • 37368 St-Antoine du Rocher • Tél. 02 47 29 81 81
www.gatine-choisilles.org • E-mail : environnement-cccc@wanadoo.fr

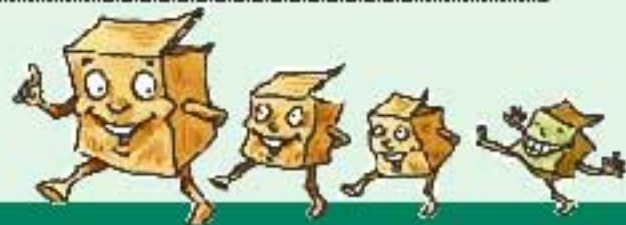


NOM Prénom

Adresse

Commune

Téléphone



Sacs Jaunes et Compagnie !



juin 2003 - N°4

Des résultats encourageants

Madame, Monsieur,

Nous venons de passer le cap des trois années de tri. Grâce à l'effort de tous, nous avons pu maintenir un bon niveau de recyclage.

Durant cette période, nous avons constaté une évolution de la population qui ne s'est traduite que par une augmentation de 0,9 % du tonnage d'ordures ménagères collectées.

D'un autre côté, les emballages ménagers recyclables, les journaux-magazines et le verre, ont suivi une évolution particulièrement satisfaisante.

Où en est-on après trois ans de collecte sélective ?



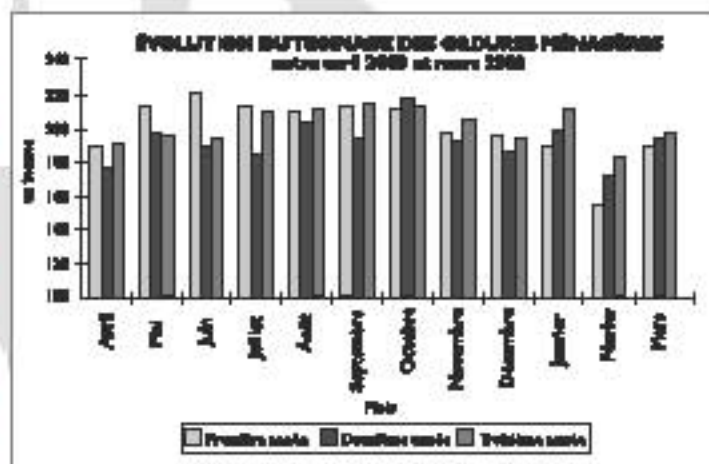
Ces produits représentaient 32,9 % du tonnage des ordures ménagères en 2000, 39,5 % la seconde année pour arriver à 40,8 % durant la troisième année de la collecte sélective. Ces résultats signifient que près de 41 % du poids de nos déchets ménagers suivent une filière de recyclage.

Malheureusement certains foyers ne participent toujours pas au tri et pénalisent ainsi l'ensemble de la collectivité. Nous devons leur rappeler l'importance de ce geste simple et les encourager à adopter le tri.

La Commission environnement

"Le déchet le plus facile à traiter est celui qui n'est pas produit" alors soyons consom'acteurs

ORDURES MÉNAGÈRES :

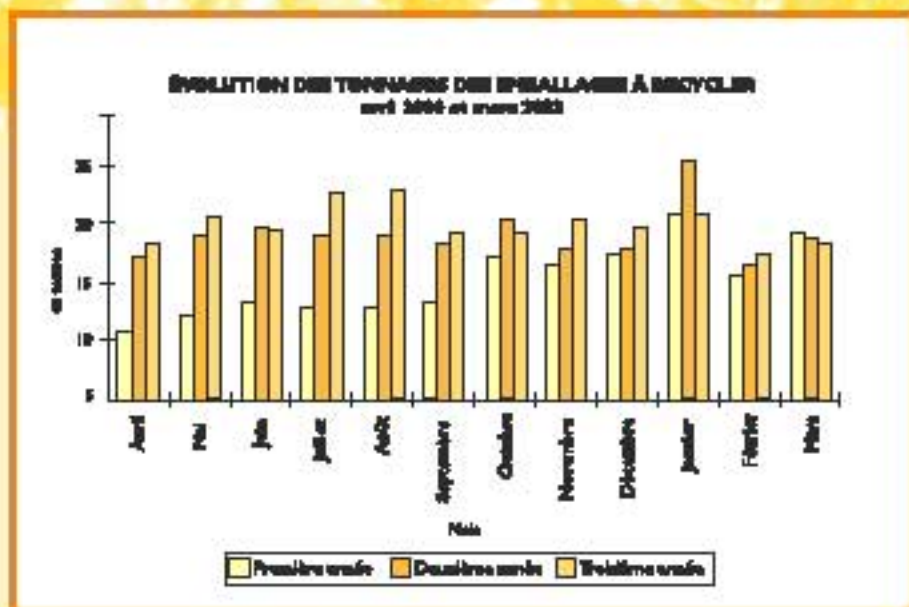


Le tonnage d'ordures ménagères a subi une légère augmentation d'environ 0,9 % entre la première année de collecte et la troisième. Le tonnage est ainsi passé de 239 |,1 tonnes à 24 | 3,5 tonnes soit 22,4 tonnes supplémentaires. Cela veut dire qu'en moyenne nous avons jeté 1,9 kg/habitant/an d'ordures ménagères en plus en 2002 par rapport à l'année 2000. Cela fait peu, mais ce chiffre nous illustre bien l'importance du cumul des petits gestes qui peuvent représenter plusieurs tonnes au final.



Ces résultats sont comparables par rapport au type de collecte mise en place sur le territoire. Nous devons tout de même rester très stricts pour éviter que ce tonnage n'augmente. Continuons donc à faire évoluer nos habitudes de consommation pour encore faire malgré notre poubelle.

EMBALLAGES MÉNAGERS À RECYCLER :



Le tonnage d'emballages ménagers à recycler passe de 177,8 tonnes pour l'année 2000 à 236 tonnes pour 2002, soit une augmentation de 32,7%. Nous constatons ainsi que la part des emballages ménagers par rapport aux ordures ménagères passe de 7,4 % la première année à 9,8 % pour la troisième année soit + 2,4%. Rapportés au nombre d'habitants, cela donne une augmentation du poids d'emballages collectés d'environ 5 kg/an/habitant entre la première et la troisième année.

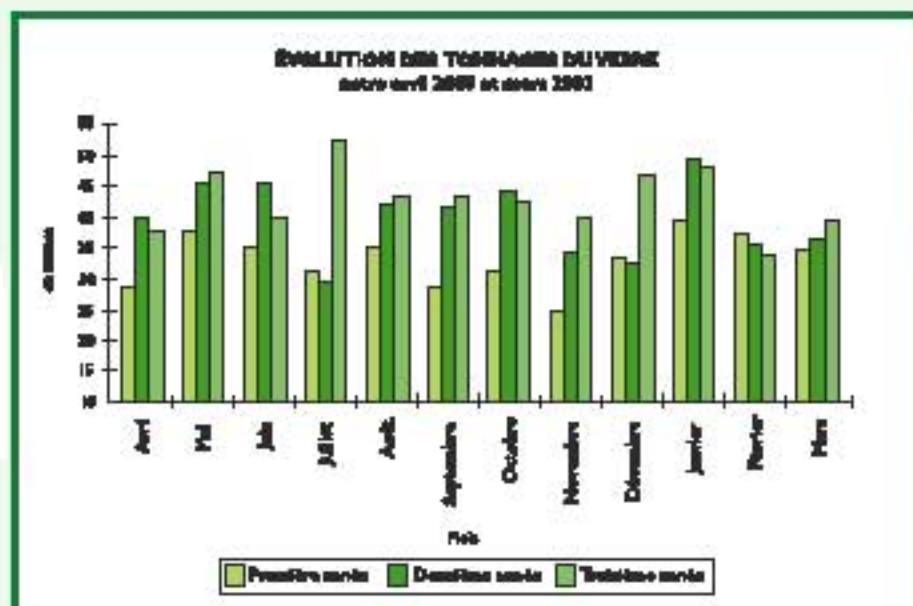


→ Les résultats sont bons, malheureusement certaines personnes ne trient toujours pas et détruisent l'effort de leurs voisins trieurs. Pour vous aider à améliorer votre tri, voici la liste des erreurs les plus courantes d'emballages non recyclables à mettre dans votre poubelle habituelle :

- Les bouteilles d'huiles, boîtes de beurre, pots de yaourt et de crème fraîche en plastique ne sont pas recyclables.
- Les barquettes de polystyrène (généralement utilisées pour emballer la viande) ne sont pas recyclables.
- Les emballages plastiques aussi appelés "blisters" tels que barquettes de gâteaux, boîte de croissants, plastique de pack de bouteilles ne sont pas recyclables.

LE VERRE :

Nous sommes passés de 390,5 tonnes triées la première année à 471,5 tonnes la seconde année puis à 506,8 tonnes la troisième année, soit une augmentation d'environ 30%. Ceci représente une différence de 10,1 kg/habitant/an entre la première et la troisième année ! Le ratio est ainsi passé de 33,8 kg/habitant/an en 2000 à 43,9 kg/habitant/an en 2002.

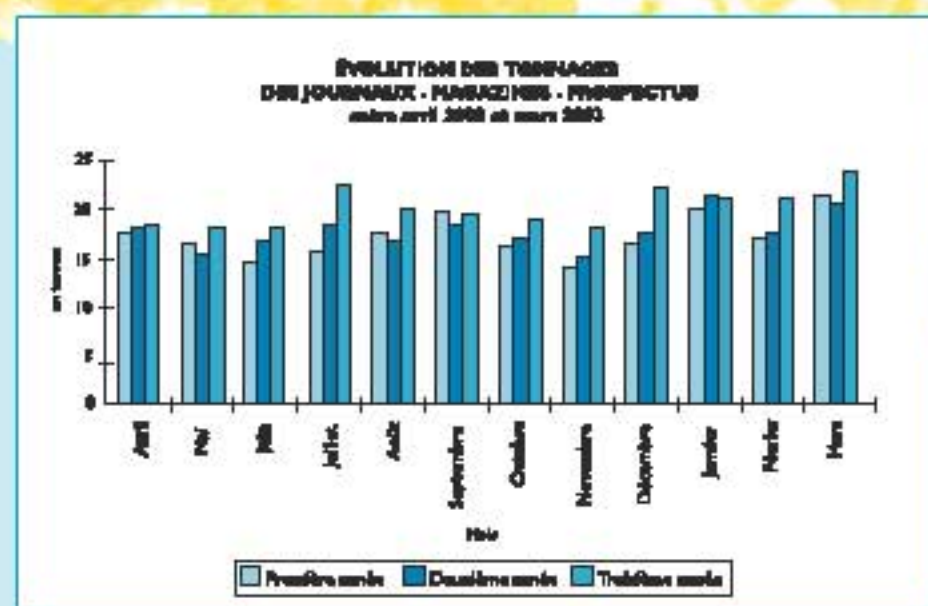


→ Ces résultats sont satisfaisants, il faut donc répéter que c'est grâce à l'effort quotidien de chacun que nous pourrions encore les améliorer. Principales règles :

- Les ampoules et tubes néons doivent être déposés si possible intacts, à la déchetterie pour pouvoir être recyclés.
- Les vitres miroirs et la vaisselle doivent également être déposés en déchetterie.
- Nous vous rappelons que les bouteilles, les bocaux et les pots doivent être débarrassés de leur bouchon, capsule et couvercle.



JOURNAUX-MAGAZINES-PROSPECTUS...



Comme le verre, le tri des papiers est entré dans les habitudes. Ainsi la part des journaux - magazines est passée de 8,5 % du tonnage d'ordures ménagères en 2000 à 9,9 % en 2003.

Cette évolution représente une augmentation de 34 tonnes de la quantité de papier trié en 3 ans, soit environ 3 kg/an/habitant en plus au cours de la 3^{ème} année.

→ Ces résultats sont positifs, mais nous pouvons encore les améliorer :

- En déposant de préférence nos papiers en porte-à-porte (au lieu de les amener à la déchetterie), une fois ficelés ou regroupés dans un contenant (carton, caissette verte...).
- En ne mettant pas de journaux, magazines ou prospectus dans le sac jaune.
- En évitant de déposer les enveloppes, chemises à élastiques et les dossiers cartonnés avec les papiers recyclables.



DES QUESTIONS / DES SUGGESTIONS

Merci de nous adresser vos questions, suggestions ou remarques sur la collecte, le tri et le traitement de vos déchets ménagers.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Coupon réponse à adresser à la Communauté de Communes de Gâtina et Choisilles
La Chêne Baudet - 37 360 Saino-Antoine-du-Rocher